



Orientation active : Pécresse presse les universités

Valérie Pécresse est passée par Valenciennes le 7 avril 2008 pour présenter son bilan provisoire du dispositif d'orientation active. La ministre a insisté pour que toutes les universités rendent maintenant des avis sur les vœux émis par les lycéens suite à leur pré-inscription dans l'enseignement supérieur. Un an après le bilan très mitigé dressé par l'UNEF, le ministère a voulu reprendre la main.

A peine arrivée - avec retard en raison d'un entretien impromptu avec le président de la république - Valérie Pécresse a sauté dans une voiture pour tester le simulateur de conduite du laboratoire Valutec-3T (centre technologique en transport terrestre) sur le campus de l'université de Valenciennes. Pas le temps de souffler avant d'enchaîner avec deux tables-rondes composées d'étudiants, de lycéens et d'enseignants venus témoigner des dispositifs de l'université en matière d'orientation. Ici l'orientation active ne date pas d'hier. Cet établissement est pionnier en matière d'accompagnement au choix des étudiants et de réorientation depuis dix ans.

La préinscription entrée en vigueur

Depuis la loi LRU, l'orientation active et l'insertion professionnelle des étudiants font désormais partie des obligations de toutes les universités. La ministre l'a rappelé opportunément lors de son déplacement. Les lycéens de terminale avaient jusque fin mars pour se préinscrire dans une formation post-bac, s'ils souhaitaient poursuivre des études supérieures. Au total, sur les 600 000 élèves de terminale, 450 000 se sont pliés à la procédure de pré-inscription organisée au sein des lycées. « Soit un retour de 90%, indique-t-on dans l'entourage de la ministre, si on enlève les 100 000 bacheliers professionnels ». Les lycéens avaient la possibilité de demander à bénéficier de la procédure d'orientation active permettant d'obtenir un entretien individuel : 90 000 en ont fait la demande. « D'ici deux ans, il faut recevoir systématiquement les lycéens s'ils ont eu un avis réservé », appuie la ministre. Encore du pain sur la planche pour les universités... A titre d'exemple, pour 2007, l'université de Valenciennes avait émis près d'un tiers de vœux réservés ou défavorables qui pouvaient donner lieu à entretien.

Les universités sommées de répondre aux lycéens

En moyenne, les lycéens pré-inscrits ont émis quatre vœux d'orientation. Soit 1,7 million de vœux envoyés désormais... aux établissements (universités, grandes écoles...). Chaque établissement classé en premier choix doit théoriquement renvoyer un avis (favorable, réservé, défavorable) au lycéen. Une obligation que toutes les universités ne se sentent visiblement pas prêtes à assumer, comme l'a fait entendre le recteur de Lille lors d'une des tables-rondes, en ce qui concerne son académie. « La procédure d'admission post-bac doit déclencher un avis des professeurs pour l'orientation active. Chaque université a reçu 50 000 euros pour que les enseignants remplissent les dossiers reçus. Je veux que les universités le fasse... d'ici l'année prochaine », a tenu à préciser la ministre, un brin irritée.

Les STS choisis en premier voeu

Les réponses fournies aux 12 académies utilisant dès cette année le site [admission-postbac](#) (Aix-Marseille, Caen, Corse, La réunion, Lille, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg) pour l'ensemble des formations relevant de l'éducation nationale permet d'analyser plus finement les vœux d'orientation des lycéens. Sur l'ensemble des dossiers de préinscription reçus, le premier choix revenait aux STS pour 38%, à la licence pour 30 % d'entre eux et aux IUT pour 18%. Contrairement aux idées véhiculées sur les mauvaises orientations des bacheliers technologiques et professionnels, la ministre a estimé qu'« au plan national, les vœux des lycéens sont raisonnables et raisonnés en regard de leur parcours de baccalauréat ». De fait, parmi les bacheliers technologiques (préinscrits à 80%), deux tiers souhaitent s'orienter vers un BTS en premier choix. C'est le cas de 88% des bacheliers professionnels (préinscrits à 40%).

Valenciennes mise sur l'accompagnement

L'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC) propose depuis 2006 à des lycéens une journée d'immersion dans l'établissement, en fonction de son choix d'orientation construit avec les professeurs des lycées :

cours magistraux, TD et TP, déjeuner au restaurant universitaire, présentation des services et échanges avec des enseignants et des étudiants. En partenariat avec quelques lycéens de la région, plus de 400 élèves y assistent chaque année, pour désacraliser le monde de la fac.
Un forum des métiers avec des professionnels est aussi proposé aux lycéens et étudiants.

De notre envoyée spéciale à Valenciennes, Fabienne Guimont